

# Routot

Le bulletin d'informations municipales • novembre 2020 • n°19



ACCESSIBILITÉ

Nos quais de bus bientôt aux normes P. 3



VIE SCOLAIRE

Des travaux d'isolation à l'école

P. 6



JEUNESSE

Le Skate Park déménage

P. 6



PATRIMOINE

La Halle se refait une beauté

P. 7

## Edito

Ces derniers mois, et bien que la crise sanitaire ne nous ait pas facilité la tâche, la nouvelle équipe municipale a travaillé sans relâche pour concrétiser les projets essentiels à votre quotidien et au développement de Routot.

Ainsi, nous avons multiplié les démarches techniques et recherché activement des financements. Aujourd'hui, une première vague de travaux est en phase d'aboutir, à l'image du déplacement du skate park, de l'aménagement des quais de bus, de la réfection de la toiture de la halle ou encore de l'isolation de l'école.

Et les projets ne s'arrêtent pas là. D'ores et déjà, nous étudions activement la création d'une nouvelle cantine scolaire. Une étude de faisabilité en cours nous permettra d'engager une concertation avec les parents et le corps enseignant. Déjà, des pistes sont explorées : développement des circuits courts, utilisation de produits de qualité, cuisine centrale à Pont-Audemer, prestataire, cuisine sur place,... avec le souci de maintenir le prix du repas à un tarif modéré. Ce dossier nous tient à cœur et nous nous attachons à le mener à terme dans les meilleurs délais. En attendant, nous avons baissé le prix du repas de 1 € pour les maternelles et de 0,60 € pour les primaires, ramenant ainsi les repas respectivement à 3,10 € et 3,50 €.

Bien à Vous,  
Marie-Jean DOUYÈRE

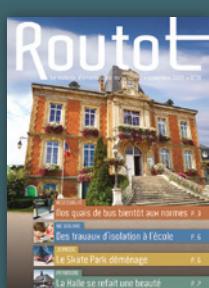


## Votre mairie

www.routot.fr  
mairie.routot@wanadoo.fr  
Tél : 02 32 57 31 25

Ouverture de la mairie :

Lundi : 10h à 12h et 15h30 à 17h30  
Mardi et jeudi : 15h30 à 17h30  
Mercredi : 10h à 12h  
Vendredi : 10h à 12h et 15h30 à 17h30



Tirage :  
800 exemplaires  
Rédacteur en chef :  
Marie-Jean DOUYÈRE  
Réalisation :  
NOTA BENE  
06 15 14 45 67  
[www.creanotabene.fr](http://www.creanotabene.fr)

## PROJET D'AMÉNAGEMENT

# Petit rappel des règles d'urbanisme

En 2008, un Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé sur le territoire communal instituant des contraintes d'utilisation des sols et le détail des constructions possibles réparti par zones en précisant la superficie ou la hauteur maximale des constructions autorisées. Si vous avez un projet d'urbanisme, n'hésitez pas à vous renseigner, vous gagnerez du temps !

Ainsi, tout projet de construction (abri de jardin, piscine, appentis, garage, habitation...), de modification de façade (pose d'une fenêtre, changement des menuiseries...), de changement de destination, de division parcellaire en vue de construire, nécessite une demande d'autorisation.

En fonction de la nature et de l'importance des travaux à réaliser, le projet peut être soumis soit à déclaration préalable, soit à permis de construire, soit ne faire l'objet d'aucune formalité. Bien que certains projets ne soient pas soumis à autorisation, il est tout de même nécessaire pour réaliser ces travaux de respecter les règles d'urbanisme en vigueur (emprise au sol, distances par rapport aux limites ou entre les constructions, aspect architectural, etc.).

À noter que les abris de jardins inférieurs à 20 m<sup>2</sup> soumis à déclaration préalable, sont exonérés de la taxe d'aménagement.

Le secrétariat de la Mairie ou l'adjointe en charge de l'urbanisme se tiennent à votre disposition pour vous aider à établir les démarches administratives nécessaires à l'élaboration de votre projet. Par ailleurs, pour votre information, le règlement, le plan de zonage ainsi qu'une notice explicative précisant les formalités et les pièces obligatoires à fournir sont en ligne sur le site de la commune à la rubrique urbanisme.



## Les durées de validité des documents d'urbanisme

- Le permis de construire, d'aménager, de démolir ou la déclaration préalable de travaux ont une durée de validité de 3 ans. L'autorisation est périssante si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez pendant plus d'un an.
- Le certificat d'urbanisme est valable 18 mois et peut être prolongé par période d'une année. La prolongation est possible tant que les règles d'urbanisme, les servitudes d'utilité publique et les taxes applicables au terrain n'ont pas changé.

## TRÈS HAUT DÉBIT

# La fibre arrive !



Ayant la faculté de véhiculer plusieurs centaines de Gbits à 80 km/s sans perte de débit, la fibre est le média par excellence. Elle offre, pour les professionnels et les particuliers, un ensemble de services de nouvelle génération.

Le noeud de raccordement optique (NRO) est déjà installé près du collège afin de relier les armoires de rue. Ces dernières pourront desservir à leur tour les foyers routotois par le procédé FTTH (Fiber To The Home). Il s'agira ensuite d'activer les prises des habitants afin de les raccorder au réseau fibre optique. D'ici le second trimestre 2022, l'ensemble de la commune sera connecté. Plus d'infos en temps voulu sur le site de la commune et dans nos prochains bulletins municipaux.

## Nouvelles permanences de l'espace numérique mobile

- Les lundis 16, 30 novembre et 14 décembre de 13h30 à 16h30 dans la salle de permanence (2<sup>ème</sup> étage), l'espace numérique mobile vous accompagne dans vos démarches administratives par Internet (création boîte mails, ouverture de compte Ameli, réalisation et impression de CV, actualisation Pôle Emploi....)

Contact : 07 71 23 24 06 [christian.beaufils@fodeno-le-havre.fr](mailto:christian.beaufils@fodeno-le-havre.fr)  
ou 07 82 42 91 44 [dronger.fodeno@gmail.com](mailto:dronger.fodeno@gmail.com)



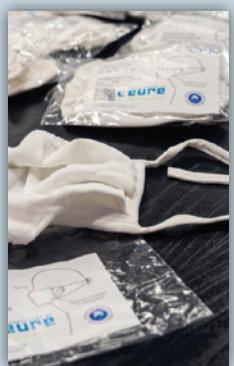
## Routot solidaire face à la COVID-19

Durant le confinement, la municipalité a pu compter sur la bonne volonté d'une douzaine de couturières pour confectionner des masques alors qu'il était si difficile de s'en procurer. Cet élan de générosité, nous le devons à Martine BERTHELIN, présidente du Club des Mimosas qui a monopolisé ses membres dans cette opération.

Ainsi, le 29 septembre à la salle des fêtes, Marie-Jean DOUYÈRE a tenu à rendre hommage et à récompenser ces Routotoises aux mains habiles pour leur dévouement : Catherine CATHERINE, Chantal COQUIN, Marie-Claire DELAUNAY, Marie-Christine DEPLANQUES, Agnès LANFRAY, Jacqueline LE FLOCH, Nicole MENAGER, Aicha OUCHEN, Sandrine PANNIER, Marie-Jeanne PREUD'HOMME, Mireille PREVOST, Audrey SAUVAGE, Nicole VIEL et Mme GASSE de Rougemontier. Catherine MUTA, notre pharmacienne, a quant à elle géré la fourniture du tissu, des élastiques et des fournitures préalablement commandés par la mairie et a assuré le retour de plus de 300 masques pour leur distribution gratuite par les membres du Conseil municipal auprès des personnes de plus de 60 ans.

### You n'avez pas eu votre masque du Département ? Il est encore temps !

- Il vous suffit de vous présenter en mairie munis de votre justificatif de domicile. Vous pourrez dès lors récupérer gratuitement un masque pour chacun des membres de votre foyer.



### Registre des personnes vulnérables... Inscrivez-vous !

- Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées est indispensable pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux en cas de déclenchement de tout plan d'urgence (canicule, catastrophe naturelle, crise sanitaire...).
- Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre, alors n'hésitez pas et contactez la mairie au **02 32 57 31 25**.

### MOBILITÉ

## Rezo pouce, l'autostop sécurisé au quotidien

**Afin de remédier aux problèmes de mobilité, la communauté de communes a décidé d'établir Rezo Pouce sur le territoire. Explications sur ce dispositif inauguré le 17 septembre dernier et qui devrait changer les comportements et le quotidien...**



Rezo Pouce est un dispositif, via une application mobile, qui permet de vous déplacer quand vous voulez et où vous voulez. Pas besoin de trouver un covoiturage à l'avance ni de se demander si un trajet est proposé à l'heure qui vous intéresse. S'inscrire en ligne ou à la mairie, c'est intégrer un réseau serein et une communauté d'utilisateurs toujours partants.

Une fois inscrit, si vous êtes passager, il vous suffira de lancer l'application, de visualiser les conducteurs autour de vous et de vous rendre à un arrêt Rezo Pouce avec votre fiche destination bien visible.

Si vous êtes conducteur, vous collez votre macaron sur votre pare-brise. Il vous suffira ensuite de lancer l'application pour voir si des auto-stoppeurs se rendent au même endroit que vous.

### Inscrivez-vous à Rezo Pouce, c'est gratuit !

- À la mairie,
- Sur le site [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr),
- Auprès de Vincent Gauthier, chargé de mission au Pôle Mobilité : [v.gauthier-polemobilite@rislepaysdauge.org](mailto:v.gauthier-polemobilite@rislepaysdauge.org) ou **0227368870**.

Dès validation de votre inscription, vous recevez par courrier la carte membre Rezo Pouce avec photo et numéro d'inscrit.



### MOBILITÉ ET SÉCURITÉ

## Des quais de bus accessibles à tous

Le dossier de sécurisation et de mise en accessibilité de la rue du Docteur Collignon est en bonne voie. Les travaux consistent à la réhausse des quais de bus à hauteur des cars avec pose de plaques podotactiles et à la reprise de 300 mètres de trottoirs. Pour lancer l'opération il ne reste plus que l'accord officiel de la Région pour subventionner à 50% les travaux d'un montant de 100 000 €.

Pour rappel, les quais de bus concernent la ligne Pont-Audemer / Rouen.



### LIGNE 7300 PONT-AUDEMER / ROUEN

#### ■ Arrêts Routot ■ Direction Pont-Audemer

08h35 - 10h30 - 13h20 - 13h45  
17h25 - 18h00 - 18h40 - 19h15

#### ■ Arrêts Routot ■ Direction Rouen

06h35 - 06h40 - 07h25 - 07h45  
13h55 - 15h00 - 16h35 - 18h30

# Votre nouveau conseil municipal

Épidémie de COVID-19 oblige, le conseil municipal, élu le 15 mars 2020, n'a pu être installé officiellement que le 23 mai et cela dans le respect des gestes barrières. Après cinq mandats consécutifs, Bernard VINCENT, maire sortant, a présidé pour la dernière fois ce conseil "masqué" et a procédé à la passation de pouvoir envers Marie-Jean Douyère, nouvellement élu maire.

## Le Conseil et les commissions



**Marie-Jean DOUYÈRE**

- Maire de Routot
- Président de toutes les commissions communales
- Conseiller communautaire



**Florence DE MENECH**

- 1<sup>re</sup> adjointe
- Commissions communales :
  - Ressources humaines\*
  - Enseignement-École-Cantine\*
  - Médiathèque\*
  - Communication
  - Finances



**Yann LOLLIER**

- 2<sup>me</sup> adjoint
- Commissions communales :
  - Vie associative\*
  - Vie locale\*
  - Communication\*
  - Finances



**Claudine NOUVELLE**

- 3<sup>me</sup> adjointe
- Commissions communales :
  - Urbanisme\*
  - Finances\*
  - Marché public • Ressources humaines
  - Travaux-Voirie-Chemin-Accessibilité
  - Appel d'offre



**Gilles GREAUME**

- 4<sup>eme</sup> adjoint
- Commissions communales :
  - Marché public\*
  - Travaux-Voirie-Chemin-Accessibilité\*
  - Foires commerciales\*
  - Ressources humaines • Finances
  - Appel d'offre



**Catherine AUZERAIS-MUTA**

- Conseillère municipale
- Commissions communales :
  - Vie locale
  - Finances
  - Foires commerciales



**Régis DELAMARE**

- Conseiller municipal délégué à la salle des fêtes
- Commissions communales :
  - Vie locale
  - Urbanisme
  - Foires commerciales



**Cassandra MENGUY BAUER**

- Conseillère municipale
- Commissions communales :
  - Enseignement-École-Cantine
  - Médiathèque • Vie associative
  - Communication • Finances
  - Contrôle listes électorales
  - Travaux-Voirie-Chemin-Accessibilité



**Frédéric BARON**

- Conseiller municipal délégué à la sécurité et à la défense
- Commissions communales :
  - Vie associative
  - Urbanisme • Marché public
  - Travaux-Voirie-Chemin-Accessibilité



**Blandine BINET**

- Conseillère municipale
- Commissions communales :
  - Enseignement-École-Cantine
  - Communication • Appel d'offre
  - Foires commerciales
  - Contrôle listes électorales
  - Conseillère communautaire



**Patrick BOURGEOIS**

- Conseiller municipal délégué au commerce, aux marchés et au tourisme
- Commissions communales :
  - Ressources humaines • Finances
  - Foire commerciales
  - Appel d'offre (suppléant)
  - Conseiller communautaire suppléant



**Isabelle BREHIER**

- Conseillère municipale
- Commissions communales :
  - Ressources humaines
  - Enseignement-École-Cantine
  - Marché public
  - Travaux-Voirie-Chemin-Accessibilité
  - Appel d'offre (suppléant)



**Christophe MENAGER**

- Conseiller municipal
- Commissions communales :
  - Urbanisme
  - Finances
  - Marché public
  - Foires commerciales



**Corinne DUMONT-OUINE**

- Conseillère municipale
- Commissions communales :
  - Enseignement-École-Cantine
  - Médiathèque • Vie associative
  - Vie locale • Communication
  - Foires commerciales



**Marc DALIGAUX**

- Conseiller municipal
- Commissions communales :
  - Vie associative
  - Vie locale
  - Communication
  - Foires commerciales



**Betty SOMON**

- Conseillère municipale
- Commissions communales :
  - Ressources humaines
  - Enseignement-École-Cantine
  - Vie locale



**Christian BRISSEZ**

- Conseiller municipal
- Commissions communales :
  - Marché public
  - Travaux-Voirie-Chemin-Accessibilité
  - Contrôle listes électorales
  - Appel d'offre (suppléant)



**Caroline PERREU**

- Conseillère municipale
- Commissions communales :
  - Ressources humaines • Communication
  - Enseignement-École-Cantine
  - Médiathèque • Vie associative • Vie locale
  - Marché public • Foires commerciales
  - Travaux-Voirie-Chemin-Accessibilité
  - Contrôle listes électorales



**Eric DEZELLUS**

- Conseiller municipal
- Commissions communales :
  - Enseignement-École-Cantine
  - Urbanisme
  - Finances
  - Travaux-Voirie-Chemin-Accessibilité
  - Foires commerciales
  - Contrôle listes électorales

\*Responsable de commission



## RESSOURCES HUMAINES

# Zoom sur les changements !

**Si les élus indiquent la direction à suivre quant aux choix politiques ou au fonctionnement de la commune, ce sont les agents qui les secondent dans la pratique. Comptabilité, urbanisme, culture, vie scolaire, cantine, espaces verts, technique.... sont autant de domaines de compétences sur lesquels les élus peuvent s'appuyer. Récemment, plusieurs changements ont eu lieu au sein du personnel communal.**

Catherine PORTAL, Secrétaire de mairie, est partie en retraite après 40 ans au service des routinois. Encadrante du secrétariat, elle a géré les questions liées à l'urbanisme, au CCAS, à l'organisation des élections, mais aussi la paye et les dossiers de retraite des agents de la commune. Sylvaine DENIS, secrétaire de mairie, est également partie à la retraite. Elle a commencé à travailler pour la commune en 2004. Polyvalente, elle était en charge de l'organisation de la foire fleurie, des documents administratifs (arrêtés, compte-rendus des conseils municipaux...), de la gestion du cimetière et de la gestion administrative de la carrière des agents communaux titulaires et contractuels. Brigitte BOSQUIN, agent d'entretien polyvalent à la mairie et à la salle des fêtes depuis 1991, est aussi partie en retraite au printemps. Enfin, Chantal COQUIN, agent à la cantine et aux écoles pendant de nombreuses années, a quitté ses fonctions pour partir en retraite.

Toutes ont exercé leurs missions avec implication et laissent des souvenirs empreints d'amitié et de considération.

Désormais, de nouveaux visages prennent le relais. Ainsi, Anaïs ROBINE, qui nous vient de Caumont, titulaire en tant que secrétaire de mairie, assure l'urbanisme, le CCAS, les élections ainsi que l'organisation des manifestations de la commune comme la Foire fleurie. Julien DUTHEIL, quant à lui, vient d'être recruté en tant qu'adjoint administratif stagiaire, et fait donc ses débuts dans la fonction publique. Il gère la comptabilité (facturation, commande, gestion des stocks) et viendra en support sur d'autres tâches administratives. Enfin, Cindy REMBLÉ, qui a déjà été contractuelle à la mairie il y a quelques années, a été recrutée comme agent technique stagiaire. Elle reprend les missions de Brigitte BOSQUIN.

Côté titularisation, Julien BAUDOUIN est définitivement intégré à la fonction publique après avoir été contractuel puis stagiaire. Il participe au sein des services techniques à la gestion des espaces verts et au petits travaux sur les bâtiments communaux.

## L'état civil\*

### Mariages

- Océane LELARGE et Dimitri COUTELIER, le 1<sup>er</sup> août 2020
- Hélène LALLEMAND et Florent AUDET, le 29 août 2020
- Lauriane DROALIN et Aurélien COULON, le 5 septembre 2020
- Chloé DELARUE et Pierre Emmanuel DALLERAC, le 26 sept. 2020

### Naissances

- Martine LEBOUN le 3 mars 2020
- Soann FLEURIER-TULOUP le 18 mars 2020
- Lyha MAES Le 25 mars 2020
- Soan LE LOSTEC Le 26 juillet 2020
- Mattia LIOT Le 11 août 2020
- Maël CORDIER Le 2 août 2020
- Jean LAINÉ, le 9 janvier 2020
- Franck PREVEL, le 20 janvier 2020
- Gilberte LAMY, le 2 février 2020
- Henriette GAUDRAY, le 28 mars 2020
- Anne-Marie VAL, le 22 mai 2020
- André CROMBEZ, le 1<sup>er</sup> juin 2020
- Denise GORJU, le 16 juin 2020
- André FAVIER, le 21 juillet 2020
- Simonne LEGENDRE, le 3 août 2020
- Jeannine MORIN, le 11 août 2020
- Denise BREANT, le 12 août 2020
- Simone LEFORT, le 2 septembre 2020
- Jacques BINET, le 20 octobre 2020
- Jean-Marc GUILLOT, le 26 oct. 2020

\* autorisation selon RGPD

## Les délégations

### Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)

Le CCAS, présidé par le maire, est administré par un conseil d'administration composé de membres du Conseil municipal, du monde associatif mais aussi de représentants des habitants de la commune. Il a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

Florence DE MENECH - Isabelle BREHIER - Cassandra MENGUY-BAUER  
Christian BRISSEZ - Régis DELAMARE

### Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz de l'Eure (SIEGE)

Le SIEGE propose aux communes adhérentes, comme Routot, des programmes destinés à la rénovation de l'éclairage public et à l'effacement des réseaux électriques et de communication.

Yann LOLLIER (titulaire) - Gilles GRÉAUME (Suppléant)

### Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg (SERPN)

Le SERPN assure la production et la distribution de l'eau potable pour les abonnés des collectivités adhérentes. Il gère ainsi 32 384 abonnés sur plus de 1500 km de réseau et un volume d'eau global consommé de plus de 3 300 000 m<sup>3</sup> par an (soit plus de 9 000 m<sup>3</sup> par jour).

Yann LOLLIER (titulaire) - Frédéric BARON (Suppléant)

### Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN)

Le PNBSN est l'un des 54 parcs naturels régionaux de France. C'est un vaste territoire de 89 700 hectares et 103 067 habitants qui s'étend des portes de Rouen aux portes du Havre. Il s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel.

Catherine AUZERAIS-MUTA (titulaire) - Patrick BOURGEOIS (Suppléant)

### Conseil d'administration Collège Le Roumois

Gilles GRÉAUME (titulaire) - Betty SOMON (Suppléant)

### Conseil d'administration Maison Familiale et Rurale de Routot

Corine DUMONT-OUINE (titulaire) - Patrick BOURGEOIS (Suppléant)

### Assemblée générale SECOMILE

Régis DELAMARE (titulaire) - Christian BRISSEZ (Suppléant)

### Correspondant Défense

Cassandra MENGUY-BAUER

### Coordination Handicap Normandie

Blandine BINET

### Correspondant de crise ERDF

Blandine BINET - Yann LOLLIER

### Représentant au Comité National d'Action Social (CNAS)

Yann LOLLIER

# Brèves

## Les jours de marché



### Le mercredi matin

Grand marché alimentaire (poissonnier, charcuterie, boucherie, primeur...), fleurs, vêtements, produits régionaux, artisans...

### Le samedi matin

Marché alimentaire, producteurs locaux et produits régionaux... (primeur, poissonnier, crémierie...)



### Nos commerçants ont le sourire !

L'union commerciale de Routot a décroché son diplôme du "1<sup>er</sup> sourire". Cette récompense a été obtenue suite à la participation des commerçants à la journée nationale du commerce de proximité en octobre 2019. Ce label est un bon signal pour les clients et cela montre que nos commerçants font tout pour s'impliquer et apporter un service de qualité au sein du commerce de proximité.

**À noter :** Tout le mois de décembre, l'union commerciale vous propose de participer à la grande tombola de Noël en remerciement de votre fidélité. Tirage au sort des gagnants début janvier.

## Artisanat

### Un nouveau plombier à Routot

William Lecarpentier, routotois de 39 ans, a réalisé son vœu le plus cher en se lançant à son compte après 22 ans de métier au sein d'une société locale.

Désormais à la tête de son entreprise, "Plomberie chauffagiste du Roumois", William Lecarpentier assure dépannages ou poses d'installations neuves, mais aussi le ramonage et l'entretien de l'ensemble de vos équipements de chauffage.



Alors, n'hésitez pas à le contacter !

William LECARPENTIER  
06 19 53 74 41  
william.lecarpentier@sfr.fr

## PATRIMOINE

### La halle se refait une beauté

Construite en 1955, la Halle de Routot est un des atouts patrimoniaux de notre commune, souvent au centre de nombreuses manifestations. Aujourd'hui, la municipalité a décidé de procéder à quelques travaux, au regard de la vétusté de la couverture. Ainsi, ce sont 500 m<sup>2</sup> d'ardoises naturelles qui seront posées à la place de la couverture d'origine. La charpente sera reprise par endroit et pour plus de sécurité la partie vitrée sera également revue avec de nouveaux châssis. Le coût des travaux s'élève à 80 000 €, financé à 50 % par la Fondation du patrimoine, qui a pour vocation de sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine populaire de proximité.



### La halle, toute une histoire !

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Routot pouvait s'enorgueillir de posséder le 3<sup>e</sup> plus grand marché de France. À l'époque, en plus de la transaction de bétail, trois halles (aux grains, aux toiles et à la boucherie) se dressaient dans le village. Au XIX<sup>e</sup> siècle, seule la halle aux grains subsiste mais elle ne répond plus à l'ambition de la commune qui souhaite relancer le marché de Routot. Le projet d'une Halle plus moderne est donc adopté. En 1873, l'ancienne halle est abattue, faisant place à une construction à l'architecture bien plus moderne, arborant une ossature métallique, très répandue à l'époque. Ces nouvelles halles redonnent à Routot un peu du dynamisme d'autan, mais en 1942, un incendie la détruit. Ce n'est qu'en 1955, qu'elle sera reconstruite avec une charpente en bois typique de la typologie des bâtiments normands.



## VIE LOCALE

### Une multitude de services de santé à Routot

#### Médecins

- Dr Sébastien TAUPIN
- Dr Laëtitia BÉNARD-GAILLON  
1 avenue du Général de Gaulle  
02.27.36.68.67
- Dr Jean-Pierre CROGUENNEC
- Dr Maud DACHY
- Dr Alain DELARUE  
43 avenue du Général de Gaulle  
02 32 56 82 87

#### Infirmières

- Emmanuelle MASURIER
- Sandra QUONIAM
- Jocelyne SAUMON
- Catherine SOHIER  
31 avenue du général de Gaulle  
02 32 56 05 15
- Laurence HAREL
- Soisic LEBAS  
1 avenue du général de Gaulle  
02 27 36 68 67 / 06 11 85 24 43

#### Dentistes

- Dr Valérie LESCARRET
- Dr Laurent POULIQUEN  
53 avenue du général de Gaulle  
02 32 56 80 67

#### Psychologue

- Peggy VALCKE  
1 avenue du général de Gaulle  
06 06 67 73 57

#### Diététicienne/Nutritionniste

- Laurence HAMEL  
1 avenue du général de Gaulle  
02 27 36 68 67 / 06 19 67 59 48

#### Ostéopathe

- Aurélie ALLAIN  
6 rue du Roumois  
06 35 57 78 99

#### Pharmacie

- Pharmacie AUZERAIS-MUTA  
1 avenue du général de Gaulle  
02 32 57 31 06

## Le skate park déménage !

Un skate park étant une infrastructure potentiellement bruyante par ses activités et par le nombre élevé des pratiquants, la municipalité a décidé de le déplacer plutôt que d'en réglementer les horaires d'ouverture ou les conditions d'usage.

Le skate park, dont l'accès avait été suspendu pour un temps, retrouve donc une nouvelle vie loin des habitations, sur un terrain à proximité du collège et du complexe sportif. De quoi permettre aux audacieux d'effectuer toutes sortes d'acrobaties sans gêner le voisinage.

Le terrain multisports et la pyramide, quant à eux, restent à côté de l'école, afin de maintenir la mutualisation avec les activités du groupe scolaire et du centre de loisirs.



Nuisances sonores,  
soyons vigilants...

■ Cris, instruments de musique, fêtes familiales, chaînes hi-fi, téléviseurs, outils de bricolage, pétards, feux d'artifice, aboiements... sont autant de comportements bruyants qui peuvent générer des nuisances sonores et altérer les relations entre voisins.

Soyons donc conscients de l'impact sonores de nos comportements, et adoptons une attitude civique !



## UIE SCOLAIRE

## Le point sur la rentrée

**L'implication des familles depuis le début du confinement, tant dans le suivi de la scolarité, que dans le respect des contraintes liées à la crise sanitaire, a fait de cette rentrée hors du commun une réussite. De plus, avec une moyenne de 25 enfants par classe en maternelle et 19 en primaire, toutes les chances sont du côté de nos enfants.**



Cette année encore, les effectifs se maintiennent avec 213 élèves pour 10 classes. Ainsi, du côté de la maternelle, Mme HÉLIE accueille 6 petites sections, 8 moyens et 11 grands, quant à Mme DELESCLUSE, elle fait la classe à 11 petits et 15 moyens. Enfin, Mme BEAUROY-EUSTACHE accueille 25 grandes sections. Concernant les 7 classes élémentaires, Mme LOPETUSO assure la classe pour 17 CP et Mme BUNEL en accueille 18. Les 22 CE1 sont en classe avec Mme MILLERAND et les 21 CE2 avec Mme THOMAS. Les 34 CM1 sont répartis de façon égale entre les classes de Mme VASSE et de M. COUTURE. Enfin, c'est Mme Noël qui fait cours aux 25 CM2.

### Une nouvelle directrice à la Maison Familiale et Rurale

■ 180 élèves ont fait leur rentrée à la maison familiale de Routot pour cette nouvelle année scolaire, marquée par l'arrivée d'une nouvelle directrice, Nathalie HALLU, 42 ans. Ancienne directrice adjointe, elle fut durant 7 ans formatrice dans l'établissement. "J'ai fait mes études à la maison familiale de Routot, je suis devenue cadre de secteur d'aide à domicile et je suis aujourd'hui directrice de l'école qui m'a formée. C'est symbolique et montre à nos élèves qu'avec beaucoup de volonté et de motivation on peut gravir tous les échelons en sortant de la MFR" indique la directrice.



Avec 19 membres de personnel éducatif, la MFR accueille filles et garçons (dont la plupart sont internes) de la 4<sup>ème</sup> au BAC PRO Service Aux Personnes et Aux Familles. Des formations adultes sont également dispensées avec le CAPA Assistant Technique En Milieux Familial et Collectif, pour les AVS ou encore pour les assistantes maternelles. Renseignement au 02 32 57 31 73.



## UIE SCOLAIRE

## L'école bénéficie de travaux d'isolation

Construite en 1955, l'école s'est vue dotée au fil du temps de nombreux agrandissements, passant ainsi d'une capacité d'accueil de 5 à 10 classes. Si les derniers chantiers ont respecté les normes en vigueur concernant l'isolation, il n'en est pas de même pour les bâtiments les plus anciens. Aujourd'hui, pour y remédier, la commune profite de subventions exceptionnelles.



Suite à l'épidémie de COVID-19, un plan de relance a été mis en place conjointement par l'État et le Département afin de soutenir les entreprises locales, via les projets communaux. Une aubaine pour la municipalité qui a décidé de monter un dossier de subvention. L'objectif, obtenir un financement exceptionnel pour 260 m<sup>2</sup> d'isolation par l'extérieur avec des panneaux de laine de roche de 130 mm et la pose d'un bardage PVC sur le pignon Est, la façade Nord et à l'intérieur du préau attenant aux salles de classe. De plus, les fenêtres de la façade Nord seront remplacées par des nouvelles dotées de double vitrage et 4 nouvelles fenêtres avec volets roulants solaires seront posées à la salle de motricité. Le coût du chantier s'élève à 79 000 €, subventionnés à hauteur de 50 %. Les travaux débuteront à l'automne et permettront à terme de réduire la consommation énergétique du groupe scolaire... Des économies en perspective !

## UIE LOCALE

# À la découverte de nos clubs et associations !

Le 5 septembre dernier, à l'occasion de la Fête des associations, les 25 clubs et associations de la commune ont rivalisé de démonstrations et d'activités ludiques afin de séduire et inscrire de nouveaux adhérents. Le soleil radieux a permis le déroulement de cette journée en extérieur et en toute sécurité face à la Covid-19, un sujet évidemment sur toutes les lèvres. Sur ce point, toutes les associations fonctionnent et se plient au protocole de leur fédération ou de celui de la communauté de communes. Pour contacter les associations routotoises, retrouvez les coordonnées dans l'annuaire des associations sur [routot.fr](http://routot.fr), également disponible en version papier sur simple demande au secrétariat.



## Les nouveaux habitants à la fête des associations

Chaque année, la commune met un point d'honneur à accueillir ses nouveaux habitants et à leur présenter la palette d'activités culturelles et sportives de la commune. Réunis autour d'un verre de l'amitié, 20 nouvelles familles sur les 45 installées à Routot depuis septembre 2019, ont pu faire connaissance, échanger et s'intégrer à la vie locale.



## UIE CULTURELLE

# Quoi de neuf à la médiathèque ?

## Appel aux bénévoles

- Vous aimez le contact et être entourés de BD, CD,DVD ? Alors vous pouvez contribuer au fonctionnement de la médiathèque en proposant vos services !



## Restez chez vous, on vous livre !

- Une sélection vous est proposée selon vos goûts ou le choix que vous aurez fait d'après notre catalogue en ligne.

Inscrivez-vous au **02 32 57 10 58** ou sur [drive.jhp@gmail.com](mailto:drive.jhp@gmail.com)

## COUD-19

# Les modalités du confinement n°2

Désormais et jusqu'à nouvel ordre, le port du masque est obligatoire dans toutes les communes de l'Eure.

Pour votre confort, sachez que la mairie met à disposition des attestations de déplacement, également disponibles en téléchargement sur le site internet de la commune avec la liste des commerces et services accessibles.

## ENVIRONNEMENT

# De nouvelles consignes de tri sélectif

Désormais, tous les emballages en plastique sans exception se trient. Vous pouvez donc déposer dans votre sac jaune pots de crème ou de yaourt, barquettes, sachets, tubes, berlingots...



## FLEURISSEMENT

# Les lauréats du concours 2020

## Catégorie Ferme

**1<sup>er</sup>** M et Mme VIGNERON

## Catégorie Commerce

**1<sup>er</sup>** Café du STADE

## Catégorie jardin

**1<sup>er</sup>** Mme REMOND

## Catégorie Façade

Devant la diversité, la commission a décidé de ne pas établir de classement mais de remettre un prix d'encouragement à Mme CARRE, Mme BAUDOIN, Mme COQUIN et Mme OESTREICHER.

